

Publié le 12 juin 2019

## À Reims, le vélo prend ses Z'aises avec Zébullo

Depuis le 7 juin, les Rémois bénéficient d'un nouveau système de vélos électriques en libre-service mis en place par la Société d'économie mixte Champagne Parc Auto (CPA) en partenariat avec Éco-vélo.



Seulement une trentaine de vélos sont disponibles mais dès la rentrée, 120 unités seront répartis sur 10 stations, puis 350 l'année prochaine sur 20 stations.

Le fonctionnement de la location se fait à partir d'une application à télécharger sur son téléphone portable. Les forfaits varient selon le temps parcouru, de 2 euros la demi-heure à 4 euros par jour ou encore 17 euros par mois, sans oublier de régler toujours 2 euros les 30 minutes après la première demi-heure offerte.

Une nouveauté différencie l'offre de celles d'autres villes en France : les utilisateurs auront le choix de recharger eux-mêmes leurs batteries.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1